



Conseil de sécurité

Distr. générale
16 janvier 2014
Français
Original : anglais

Lettres identiques datées du 16 janvier 2014, adressées au Secrétaire général et au Président du Conseil de sécurité par le Représentant permanent d'Israël auprès de l'Organisation des Nations Unies

La nuit dernière, des terroristes de la bande de Gaza sous contrôle du Hamas ont tiré une pluie de roquettes en direction de 113 000 habitants de la ville d'Ashkelon, située dans le sud d'Israël. On ne peut qu'imaginer la tragédie qui se serait ensuivie si les roquettes n'avaient pas été interceptées par le système de défense antimissile « Dôme d'acier ». Israël tient l'organisation terroriste Hamas responsable de ces attaques.

Il y a tout juste deux jours, j'ai envoyé une lettre au Conseil de sécurité (S/2014/23) concernant ces attaques. Alors que des roquettes continuent de s'abattre sur des villes et agglomérations israéliennes, le Conseil demeure silencieux et refuse de condamner le Hamas qui prend impitoyablement pour cible des civils. Israël fait jusqu'à présent preuve d'une immense retenue, mais il ne permettra pas que ses citoyens soient constamment victimes d'attaques et entend continuer de prendre toutes les mesures nécessaires pour protéger sa population.

Je vous engage instamment à dénoncer sans équivoque ces attaques dans une déclaration publique au nom du Conseil de sécurité. Je vous serais reconnaissant de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre comme document du Conseil de sécurité.

L'Ambassadeur,
Représentant permanent
(Signé) Ron **Prosor**

